

40



Championnats suisses interclubs de Delta

01.06. – 03.06.2018
Berner Oberland /
Basecamp Brenzikofen



MODALITES D'ORGANISATION

SOUS L'EGIDE DE LA	Fédération suisse de vol libre, Seefeldstrasse 224, 8008 Zurich Tél. +41 44 387 46 80 Fax +41 44 387 46 89 sport@shv-fsvl.ch , www.shv-fsvl.ch
ORGANISATEUR	Deltateam Falkenflue Markus Steiner https://falkenflue.jimdo.com/ , dtfalkenflue@gmail.com
DATES	1 – 3 juin 2018 (dates de renvoi : 8 – 10 juin 2018)
CONDITIONS DE PARTICIPATION	La participation est ouverte à tous les clubs inscrits dans le registre FSVL qui satisfont aux conditions générales d'organisation et de participation. Tous les pilotes intéressés doivent remplir les «conditions générales de participation» définies pour les manifestations sportives FSVL. Les pilotes doivent préciser pour quel club ils volent lors de leur inscription au championnat. Il n'est pas possible de changer de club une fois l'inscription déposée. Cette règle s'applique exclusivement aux participants masculins.
CONDITIONS DE DEPART	50 pilotes au maximum sont autorisées à prendre le départ. Une équipe est composée au maximum de 4 pilotes (seul les 3 premiers pilotes marque des points). Chaque club peut aligner au maximum 2 équipes au départ. Une équipe mixte dispute la compétition dans la catégorie hommes. Le changement de pilotes au sein d'une équipe est autorisé pendant la compétition.
VAINQUEUR	Champion suisse interclubs de Delta cat. hommes 2018 (min. 6 équipes) Champion suisse interclubs de Delta cat. dames 2018 (si au min. 3 équipes féminines au départ)
CLASSEMENTS	Pour ce championnat suisse interclubs de delta, deux classements distincts seront établis: classement individuel (seulement pour contrôler) et classement des clubs.
PRIX	Médailles pour les premiers des différents classements
INSCRIPTION	Inscription ici
DATE LIMITE D'INSCRIPTION	Mercredi 02 mai 2018

FRAIS D'INSCRIPTION	<p>La taxe de départ de CHF 150.– par pilotes doit être versée sur le compte de la FSVL au plus tard le vendredi 25 mai 2018. L'inscription n'est définitive qu'après réception de la taxe d'inscription.</p> <p>Les pilotes ayant effectué leur paiement en retard ou lors de l'inscription sur place doivent présenter un justificatif de la poste ou de paiement en ligne et payer une surtaxe de CHF 50.</p> <p>En principe, la taxe d'inscription n'est pas remboursée lorsqu'un pilote ne se présente pas. Les équipes qui n'auront pu être sélectionnées pour ce championnat en seront informées aussitôt après l'échéance de la date limite d'inscription.</p>
INCLUS DANS LES FRAIS D'INSCRIPTION	Taxes / transport delta+pilotes au décollage / Livetracking / cartes / soirée repas des pilotes / Médailles pour les premiers classés / panier-repas
PARTICIPATION AUX FRAIS	En cas d'annulation de la compétition, 50% des frais d'inscription sera remboursé. Les pilotes suisses seront directement crédités de la somme sur leur compte FSVL
CARTES	Une carte des balises sur le site de vol sera remise aux participants Cartes Swisstopo 1:100'000 = Nr. 36, 37 / 1:50'000 = Nr. 243, 253, 254
GPS	Les résultats sont évalués sur la base de l'enregistrement GPS. Voir la liste des GPS autorisés sur LINK GPS
OBLIGATION ANNONCE DE RETOUR	Chaque participant doit annoncer son retour au bureau de course. Des infos détaillées seront données lors du briefing. Une annonce de retour par téléphone ne sera acceptée que si le pilote est dans l'incapacité de rejoindre le bureau de course dans le temps imparti. Tout participant qui n'aura pas annoncé son retour sera recherché avec tous les moyens possibles. Les frais de recherche lui seront facturés.
INSCRIPTION SUR PLACE	Vendredi 1 juin 2018, de 7.30 h à 8.30h Lieu : Brenzikofen (Atterrissage à côté de Landi), https://falkenflue.jimdo.com/
SERVICE DE RECUPS	Un service de récupération par bus est mis en place par l'organisation. Les pilotes qui souhaitent y adhérer doivent payer une participation de CHF 10 sur place.
REGLEMENT DE LA COMPETITION	Les Championnats suisses interclub de delta est soumis aux dispositions du règlement sportif FSVL en vigueur – FSVL règlements sportif
REGLES DU DROIT AERIEN	Application des prescriptions et dispositions du droit public suisse, notamment celles de la Loi sur la navigation aérienne et de l'Ordonnance sur les aéronefs de catégories spéciales.
RESERVES DE MODIFICATION	Les organisateurs se réservent le droit de modifier les présentes modalités d'organisation de la compétition.
EXCLUSION DE LA RESPONSABILITE	Chaque participant prend part à cette compétition à ses propres risques et sous sa propre responsabilité. Tous les droits de réclamation et/ou de recours contre les organisateurs sont exclus.
CONFIRMATION / ANNULATION	Décision: Mercredi 30 mai 2018, 17h00, sur le site https://falkenflue.jimdo.com et www.shv-fsvl.ch
AUTRES INFOS	Sur les sites Internet : https://falkenflue.jimdo.com et www.shv-fsvl.ch
HEBERGEMENT	L'hébergement reste à la charge de chaque participant. Une liste d'hébergements est disponible sur le site : https://falkenflue.jimdo.com
COMITE D'ORGANISATION	Markus Steiner avec la Deltateam Falkenflue et la Delta League.